



Description de fonction

Exploitant(e) de STEP

1. Description générale de la fonction

- Assumer la responsabilité, l'entretien, le nettoyage et le fonctionnement des STEP de Château-d'Oex, La Lécherette et de L'Etivaz ainsi que toutes les stations de pompage d'eaux usées situées sur la Commune de Château-d'Oex, ceci selon les directives en la matière
- Coordonner les travaux d'entretien des installations avec les entreprises adjudicataires
- Assurer la responsabilité et le lien entre les instances cantonales et communales au niveau des analyses chimiques de l'eau traitée à travers les systèmes d'épuration
- Gérer le personnel communal sous sa responsabilité
- Surveiller et entretenir les équipements des déchèteries locales (L'Etivaz et La Lécherette)
- Accepter de travailler avec des horaires irréguliers et assumer des services de piquets

2. Tâches principales

Exploitation des STEP et infrastructures liées au réseau d'épuration

Responsabilités

- de l'efficacité, de la gestion et de la motivation du personnel sous sa responsabilité
- des liaisons avec le(la) supérieur(e) hiérarchique, les entreprises, la population et le personnel communal
- du contrôle des bulletins de livraison
- du bon fonctionnement et de la maintenance des STEP selon les directives en la matière
- du bon fonctionnement et de la maintenance des stations de pompage
- de la participation à l'entretien des collecteurs et des raccordements (test de mise en séparatif)
- du traitement et de l'élimination des boues d'épuration du Pays-d'Enhaut selon les exigences en la matière
- de la recherche de solutions qui rendent l'exploitation des STEP performante au niveau technique et économique
- du maintien d'une technique actuelle, de la recherche d'amélioration et de l'application des optimisations possibles pour les STEP et pompes
- de la collaboration à la gestion des coûts et du budget d'exploitation des STEP
- de la collaboration à la gestion et à la planification des travaux de curage des canalisations
- de toutes interventions en relation directe avec le traitement des eaux (pré-traitement, laiteries, lavage de bois, etc.)

Déchèteries locales

Responsabilités

- de la surveillance et de l'entretien des équipements des déchèteries locales de L'Etivaz et de La Lécherette

Entretien mécanique des véhicules communaux

Responsabilités

- de la participation à l'entretien courant de divers véhicules communaux selon besoin du service et des disponibilités vis-à-vis des STEP

Défense incendie

Responsabilités

- de la collaboration avec le SDISPE en cas de pollution des réseaux eaux usées et eaux claires

Eaux de chantier et pollutions dans les ruisseaux

Responsabilités

- de la collaboration avec les employés communaux en charge de la police des constructions en cas de besoin pour le suivi des eaux de chantier
- de la collaboration avec le canton (DGE-EAU, police de la faune) en cas de pollution de ruisseaux en lien avec les réseaux de collecteurs communaux eaux usées et eaux claires

Sécurité

Responsabilités

- de la sécurité au travail et des utilisateurs des infrastructures

Formation

Responsabilités

- de la collaboration à la formation d'éventuelle d'apprentis au sein de la Commune

Autres missions

Responsabilités

- de l'exécution de toutes autres missions liées à la bonne marche du service

3. Respect des règles et organisation

Respecte les dispositions du règlement du personnel communal, notamment :

- Connaît sa description de fonction
- Respecte les horaires convenus
- Fait preuve de discrétion
- S'engage et s'investit dans son travail
- Travaille de manière autonome, rapide, précise, régulière, logique et méthodique
- A une tenue vestimentaire et corporelle adaptée
- Accepte les règles liées à la sécurité au travail, notamment au niveau du port des habits et des équipements de protections individuels (EPI)

4. Relations avec l'équipe

- Collabore de manière harmonieuse et respectueuse avec ses collègues de travail et les collaborateurs des autres services
- S'interdit de propager des critiques non fondées

5. Liaisons hiérarchiques

- Supérieur direct : L'adjoint au service des travaux, constructions et urbanisme
- Subordonné direct : L'employé(e) polyvalent(e) à l'exploitation des STEP et des déchèteries

6. Remplacements

- Le titulaire est remplacé par : l'exploitant(e) de STEP en premier lieu et ensuite par l'employé(e) polyvalent(e) à l'exploitation des STEP et déchèteries
- Le titulaire remplace : l'exploitant(e) de STEP et l'employé(e) polyvalent(e) à l'exploitation des STEP et déchèteries

7. Connaissances professionnelles

- CFC dans une profession technique (mécanicien (ne), électricien (ne), automaticien (ne), ou formation jugée équivalente.)
- Brevet FES d'exploitant de STEP ou s'engager à l'obtenir en cours d'emploi
- Connaissances en informatique
- Permis de conduire valable lié à la fonction (B)

8. Aptitudes

- Dispositions pour un travail indépendant et en équipe
- Sens de l'organisation, des responsabilités, de l'analyse et de l'anticipation
- Sens de la précision et de l'exactitude
- Flexibilité et polyvalence
- Bonne condition physique
- Aptitude à l'actualisation de la formation professionnelle

9. Dispositions particulières

- Nationalité suisse ou titulaire d'un permis B ou C
- La personne qui sera retenue pour ce poste aura l'obligation de fournir un extrait de casier judiciaire ainsi qu'un extrait de l'Office des poursuites
- Avoir son domicile à proximité du lieu de travail est souhaité en raison de la participation aux services de piquets toute l'année (tournus)
- Assurer parfois des horaires de travail irréguliers et effectuer des heures supplémentaires pour assurer la bonne marche du service
- Doit mettre son véhicule privé à disposition pour les besoins du service

Château-d'Oex, le

Lu et approuvé le :

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Vice-Syndic :

La Secrétaire :

L'exploitant(e) de STEP :

Pierre François Mottier

Sophie Matthey

Le présent descriptif de fonction pourra faire l'objet de modifications.